

API
(Association pour la Promotion de l'Image)

Communiqué de presse

22 décembre 2008

**Passeport biométrique :
Le Gouvernement invente la photo à 1€ !
Les photographes se sentent insultés par la décision de la Commission paritaire
mixte.**

Alors que le Sénat avait voté Vendredi un article de la Loi de Finances rectificative, supporté pas tous les bords politiques de la Haute Assemblée, permettant la modulation de 8€ du prix du passeport biométrique si le demandeur fournissait sa photo d'identité, la Commission mixte paritaire, avec des motivations pour le moins opaques, a ramené la réduction à 1€ !...

Cependant les Maires auront la possibilité de décider de ne pas activer la fonction « prise de vue » des stations biométriques installées dans leur mairie, laissant ainsi les photographes locaux exercer naturellement leur activité professionnelle.

Cette nouvelle rédaction de l'article est particulièrement insultante pour les photographes et fait preuve d'une absence totale de respect pour leur activité.

En valorisant la photo d'identité à 1€, le Gouvernement, qui a clairement influencé les décisions de la Commission, montre sa méconnaissance du métier de photographe et du professionnalisme que demande une prise de vue de qualité.

Les photographes comprennent de plus en plus difficilement cet acharnement contre une profession à laquelle sont attachés tous les élus locaux et plus largement tous nos concitoyens.

La promotion du prétendu savoir-faire d'un consortium industriel ne peut se confondre avec le nécessaire service du public et se faire ainsi aux dépens d'une activité économique respectable.

En choisissant délibérément de mettre à mal la profession des photographes, le Gouvernement décide la suppression de 8000 emplois à court terme dans le pays qui a inventé la Photographie !

Les photographes viennent de déposer une plainte au Président de la Commission Européenne pour concurrence déloyale et création de monopole de fait. Cette plainte vient en complément du recours contre le décret du 30 avril 2008, examiné en ce moment par le Conseil d'Etat.

www.sauvonslesphotographes.fr

Contact :

Marc HERAUD

Secrétaire Général de l'API

Mob : 06 70 74 59 18

heraud@ficime.fr

spistre@riskeco.com

Stéphanie PISTRE

Risk&Co

Mob : 06 88 09 04 66

NB : L'API (Association pour la Promotion de l'Image) rassemble tous les associations et syndicats représentatifs des métiers de la photographie.